



## Fiche Mission

### RESPONSABLE JUGE REGIONAL (RJR)

**Dans le cadre de ses missions, le responsable juge régional doit tout mettre en œuvre pour répondre aux directives fédérales et régional.**

Il est sous la responsabilité du président ou des vice-présidents en charge du secteur compétition et du secteur formation.

Il applique la Charte du juge de la FFG.

Il se rend disponible pour participer :

- au colloque national des juges de sa discipline
- et toute autre action proposée par le comité régional ou par l'IRFA (séminaire, colloque...)

Il représente le comité régional des Hauts-de-France et à ce titre il doit faire preuve :

- D'impartialité.
- De tenue et d'exemplarité dans ses missions régionales mais aussi lors de ses missions/convocations sur le territoire national.
- De capacité à travailler en équipe et notamment à déléguer.

#### **2 Missions :**

##### **❖ Sur les compétitions interdépartementales et régionales**

Le RJR ne peut être dans le jury et/ou entraîneur :

- Responsable du jugement et du jury lors de la compétition : en amont, pendant et après la compétition
- Réalise l'organigramme des juges pour la compétition selon les règles établies par la commission compétitions.
- Bilan post compétition : au maximum 3 jours après la compétition voire la fiche bilan de compétition

##### **❖ Pour les formations en lien avec l'IRFA :**

- Mise en place du calendrier des formations pour la saison
- Participe à la rédaction du catalogue de la formation IRFA
- Pilote une équipe de formateurs ou formatrices sous sa responsabilité
- Met en place le tutorat pour les nouveaux formateurs après validation de commission formation
- Mise en place d'une mallette pédagogique (support de formation) à l'intention de son équipe et des stagiaires.